



CHANTIER INCOMMODITES : COMPTE-RENDU 2^{ème} et 3^{ème} REUNIONS

Malvési le 01 décembre 2023

Pour rappel : nos revendications à la suite de la réunion « état des lieux » du 20/10/2023

- Création d'un forfait de base pour les salariés hors forfait incluant la population cadre concernée par le port des EPI
- Création d'un forfait 4 pour Vidange et Atelier Récup
- Création d'un forfait 5 pour Station Dépotage et Méchau posté
- Compensation intégrale des baisses par intégration du différentiel dans le salaire de base

Voici les propositions de la Direction à la suite des négos du 23 et du 30/11/2023

- Mise en place de 4 forfaits + un spécial méchau intégrant tous les postes éligibles à l'octroi d'une prime d'incommodités liée au temps de port de certains EPI (*non reconnaissance de l'exposition externe assimilée à de la pénibilité*).
Forfait A 39 € / B 110 € / C 179 € / D 217 € / spécifique Méchaux postés 250 €.
- Création d'une prime compensatrice pour les salariés dont la prime actuelle est revue à la baisse. (*Refus de la Direction d'intégrer le différentiel dans le salaire de base*)

*Nous sommes satisfaits d'avoir été entendus (les chiens ont aboyé assez fort...) notamment sur la création de forfaits supplémentaires et la mise en place d'une prime de compensation du différentiel qui nous avait été refusée lors des négos du mois de mai dernier. **MAIS nous regrettons :***

- que les salariés Station/Dépotage ne soient pas intégrés dans un Forfait E à 250 € avec les Méchaux postés,
- que la prime compensatrice pour les « perdants » ne soit pas revalorisée du montant des AG lors des NAO (points prime) ; au fil du temps, celle-ci sera mangée par l'inflation,
- que certains des forfaits proposés ne soit pas mieux valorisés,
- que les cadres portant des EPI soient ignorés dans le cadre de cette remise à plat.

Dans les jours qui viennent, la Direction doit nous communiquer son projet d'accord dans lequel nous trouverons notamment la répartition précise postes de travail/forfaits. Nous espérons certaines évolutions.

Dans l'attente, FO continuera d'œuvrer pour le bien-être et les intérêts de l'ensemble des salariés de Malvési qu'ils soient postés ou HN, OETAM ou cadres.

